

**COMPTE RENDU DE LA REUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 17 MARS 2005**

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, à vingt heures et trente minutes, sous la présidence de Madame FLINTHAM-WALLET Anny, Maire.

Etaient présents : Mesdames Anny FLINTHAM-WALLET, Marie-Françoise FELLER, Christiane HERBET, Nathalie VINCENT et Messieurs André BALUT, Hervé BOHEC, Claude CAHON, Freddy CARON, DUFETELLE Benoît, Jean-Luc HUYON, Eric OBRY.

M. BUTTIN René a donné procuration à Mme FLINTHAM-WALLET, formant la majorité des membres en exercice.

Etait excusée : Mme DERAMBURE Nathalie

Mr CARONa été élu Secrétaire de séance

-----

**COMPTE ADMINISTRATIF 2004 – ASSAINISSEMENT**

Après lecture, le Compte Administratif Assainissement 2004 est approuvé à l'unanimité.

	<b><u>DEPENSES</u></b>	<b><u>RECETTES</u></b>
<b>EXPLOITATION</b>	13 747,29 €	1 641,00 €
<b>INVESTISSEMENT</b>	1 560,87 €	28 685,10 €
<b>RESULTAT DE CLOTURE</b>		<b>15 017,94 €</b>

**BUDGET PRIMITIF 2005 – ASSAINISSEMENT**

Le Budget Primitif Assainissement 2005 est approuvé, à l'unanimité, comme suit :

	<b><u>DEPENSES</u></b>	<b><u>RECETTES</u></b>
<b>EXPLOITATION</b>	19 732 €	19 732 €
<b>INVESTISSEMENT</b>	11 126 €	34 750 €

## **COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNAL 2004**

Après lecture le Compte Administratif 2004 est approuvé à l'unanimité, comme suit :

	<b><u>DEPENSES</u></b>	<b><u>RECETTES</u></b>
<b>FONCTIONNEMENT</b>	365 868,75 €	513 497,72 €
<b>INVESTISSEMENT</b>	50 894,72 €	46 095,37 €
<b>RESTES A REALISER</b>	46 840,00 €	
<b>RESULTAT DE CLOTURE</b>	<b>147 628,97 €</b>	

### **DEVIS TRAVAUX DE VIABILISATION DU LOTISSEMENT**

Madame le Maire présente au Conseil Municipal les plans et devis estimatifs établis par l'entreprise « B et R Aménagement » concernant la viabilisation des quatre parcelles du nouveau lotissement situé Rue du Pont. Ce devis estimatif s'élève à 52 695,45 € Hors Taxes (assainissement pluvial non compris 5400 €), auxquels s'ajoutent 3 770 € HT d'honoraires pour la maîtrise d'œuvre. Un devis a été demandé à la DDE sans réponse à ce jour. La viabilisation du lotissement pourrait être groupée avec le projet de rénovation des trottoirs et de création de stationnements Rue des Clabaudois pour lequel la même entreprise a établi un devis estimatif d'un montant de 34 963 € HT soit 41 815,75 € TTC. Les honoraires de maîtrise d'œuvre étant évalués pour ce dernier projet à 2 210 € HT ou 2 643,16 € TTC. Une rencontre sur le terrain aura lieu avec l'entreprise « B et G Aménagement » afin de préciser l'emprise des trottoirs et des stationnements rue des Clabaudois.

### **PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE SPORTS INTERCOMMUNALE**

Il est également abordé le projet de création d'une salle multisports : le Plan de Prévention des Risques d'Inondations rend ce projet impossible Rue des Clabaudois; cependant l'achat d'un terrain pouvant recevoir cette salle multisports est à l'étude, d'autant que la commune a engagé une révision simplifiée du P.O.S.. L'achat et la viabilisation du terrain sont à la charge de la Communauté de Communes, la commune remboursera la partie non subventionnée. La construction de cette salle sera intégralement prise en charge par la Communauté de Communes du Canton de Conty.

### **FIXATION DU TAUX 2005 DE L'INDEMNITE DE LOGEMENT AUX INSTITUTEURS**

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de fixer le taux de base 2005 de l'indemnité de logement aux instituteurs à 161,66 € mensuel, il est donc inchangé par rapport à 2004.

## **ETUDE PREALABLE A L'EPANDAGE DES BOUES**

Madame le Maire donne lecture du courrier de la MISE (Mission Inter Services de l'Eau) de la Somme rappelant que, pour la station d'épuration de la commune, l'étude préalable à l'épandage et le suivi agronomique qui lui est associé ne sont pas encore réalisés. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide le lancement de l'étude préalable à l'épandage des boues et le suivi agronomique.

## **PROJET DE CARTE POSTALE DE LA COMMUNE**

Madame le Maire présente une proposition de réalisation de cartes postales de la commune, les prises de vues pouvant être choisies par nos soins. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de passer commande de 500 cartes postales au tarif de 240 € TTC. Chaque foyer recevra une cartepostale de Plachy-Buyon, il sera proposé au Cafetier d'en vendre.

## **REPLACEMENT DE MR BOHEC**

Madame le Maire donne lecture de la lettre de démission de Monsieur BOHEC en date du 5 janvier 2005 et propose son remplacement dans ses fonctions de délégué au sein des structures intercommunales. A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'élire :

- Mr André BALUT au SIER de la Région du Sud d'Amiens, délégué suppléant
- Mme Anny FLINTHAM-WALLET en tant que délégué titulaire au SIROM et SMITOP des Sept Cantons, et Mr DUFETELLE en tant que délégué suppléant

## **INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

### **Lettre de l'accompagnatrice de la classe de Mer**

Madame le Maire donne lecture d'une lettre adressée par Melle Mylène Castets domiciliée à Amiens qui devait accompagner les enfants en classe de mer et qui n'était plus disponible. Les conseillers municipaux n'ont pas apprécié ce courrier qu'ils ont trouvé déplacé.

### **Remerciements et invitation**

Le Maire informe le Conseil Municipal des remerciements et vœux qui lui sont adressés par plusieurs Aînés suite au Colis de Noël.

Mr et Mme Eric OBRY-GOSSELIN remercient le Conseil des marques de sympathie reçues à l'occasion du décès de Monsieur Roland Gosselin.

Mr et Mme Jacky VINCENT invitent le Conseil Municipal au mariage de leur fils Eric qui sera célébré le 7 mai 2005 à 16 h 30

### **Lettre de l'INSEE**

La population de PLACHY-BUYON est estimée à 895 habitants en janvier 2004.

### **Lettre de l'Association ANIM'EN CIEL**

Mademoiselle Claire HUYON annonce la création de l'Association ANIM'EN CIEL dont elle prend la présidence et qui a pour but de rassembler des personnes âgées d'au moins 16 ans afin d'organiser des manifestations et des activités extra scolaires. De plus, elle sollicite une subvention pour cette nouvelle association qui sera étudiée lors du prochain budget.

### **Lettre de Frédéric DUQUET**

Madame le Maire donne lecture du courrier de Mr DUQUET, propriétaire d'une maison située rue des Clabaudois et qui porte réclamation concernant l'état de la voirie de cette rue. Des fissures importantes sur les murs et plafonds de l'habitation étant constatées, il souhaite, afin de limiter les dégradations supplémentaires, que la circulation des véhicules à fort tonnage soit interdite rue des Clabaudois. Par ailleurs, il signale son intention de faire estimer les dégâts actuels par un expert. Une copie de ce courrier a été adressée au Président du SIAEP qui a été maître d'ouvrage lors de travaux de remplacement des canalisations d'eau. Il n'y a pas eu de réponse à ce jour.

### **Lettre de Mr Lacherez, Vice Président du Conseil Général**

Mr Lacherez indique que la Commission Permanente a décidé de retenir au programme 2005 le renouvellement des couches de surfaces de la RD 8 (enduits superficiels 29 046 € et traverses d'agglomération 10 380 €) ainsi que l'avant projet relatif à l'aménagement du carrefour de la RD 8 avec la RD 210 pour 220 000 €. Un courrier de remerciements lui sera adressé.

### **Autres informations portées à la connaissance du Conseil Municipal**

- Compte rendu de la commission développement économique –aménagement de l'espace de la Communauté de Communes du Canton de Conty qui a eu lieu le 12 janvier 2005 concernant le diagnostic du Programme Local de l'Habitat
- Réunion du 14 février 2005 concernant les transports scolaires : les différents points d'arrêts sont revus et les signalisations vont être réalisées.
- Une réunion doit être organisée avec la commune de Prouzel concernant le feu d'artifice du 13 juillet 2005
- Le Permis de Construire de la Mairie a été délivré. Une réunion aura lieu le mardi 22 mars à 18 h avec Mr COUROUBLE, Architecte.
- Une réunion aura lieu le mardi 5 avril à 18 h 30 afin de relire le cahier des charges du P.L.U.
- L'organisation du 10<sup>ème</sup> Marché de Printemps qui aura lieu le 8 mai 2005 suit son cours, le pot de l'amitié sera servi à 15 h 30.

**Intervention de Madame HERBET** qui félicite les employés communaux pour leur travail lors de la récente période de neige. Il est proposé l'achat d'un semoir pour saler au plus vite par temps de neige.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 H 15.

-----